



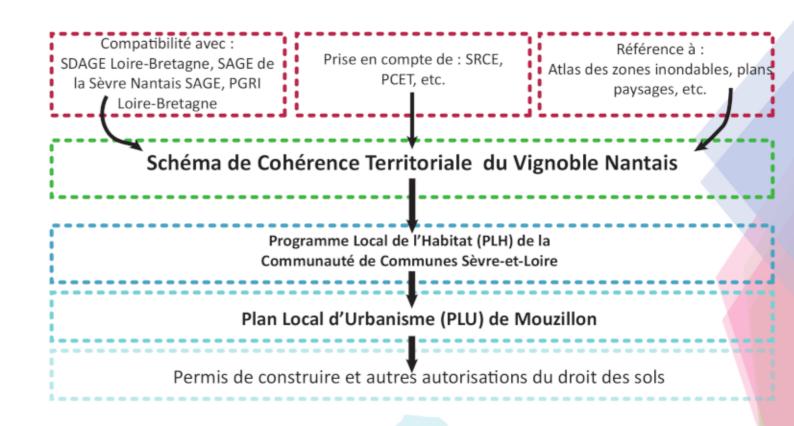
PLU Plan Local d'urbanisme COMMUNE DE MOUZIIION

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Qu'est ce qu'un PLU ? Q

Le Plan Local d'Urbanisme est un document s'inscrivant dans une hiérarchie de normes. Il s'impose à certains documents et il doit être compatible avec certains autres.

Il s'agit d'un document obligatoire qui fixe, pour environ 10 ans, les grandes orientations sur l'évolution d'un territoire en définissant des règles de construction pour les terrains publics ou privés. Il précise notamment les zones d'habitat, les zones à vocation économique ou encore celles dédiées à l'agriculture et agit sur tous les nouveaux projets et équipements.



Le contenu du PLU





Il expose l'état initial du site et de l'environnement, ainsi qu'un diagnostic établi au regard des prévisions démographiques et des besoins répertoriés en matière d'habitat, d'économie, de mobilité, de commerces et de services. Enfin, il contient une justification des choix retenus pour le projet et une évaluation environnementale

Le Projet d'aménagement et de **Développement Durables**

Il définit les orientations générales des politiques de développement et d'aménagement

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Elles sont une traduction opérationnelle du projet sur les secteurs à

Il fixe les règles de constructibilité et les servitudes d'utilisation du sol en

fonction des secteurs du territoire (zones urbaines, zones à urbaniser,

Le Règlement écrit et graphique Les Annexes

Elles comprennent, entre autres, les servitudes d'utilité publique et les informations et obligations diverses (plans des réseaux,...)

Les objectifs du PLU de Mouzillon



Par délibération du 09 janvier 2018, le Conseil Municipal de Mouzillon a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme afin de poursuivre les objectifs suivants :

1/ Se mettre en conformité avec les dernières lois publiées depuis l'approbation de 2011, à savoir :

- La loi Grenelle II et ses décrets d'applications (12/07/2010), donc les objectifs à respecter sont les suivants : « Prendre en compte la biodiversité, accentuer la lutte contre l'étalement urbain, contribuer à l'adaptation au changement climatique et à l'efficacité énergétique et anticiper l'aménagement opérationnel durable ».

zones agricoles et zones naturelles)

- La loi Alur (24/03/2014), dont les objectifs sont la densification en zone urbaine, la construction selon les besoins, la lutte contre l'étalement urbain et l'accompgnement du développement de l'habitat léger. La loi impose de réaliser dans le PLU une étude de densification et de mutation des espaces bâtis et une analyse rétrospéctive de la consommation des espaces naturels, agricoles et foreestiers sur le 10 dernières années.

 - La loi LAAAF (13/10/2014) imposant le caractère exceptionnel du ou des pastillages prévu(s) par le PLU. - La loi dite «Macron» (06/08/2015) réglementant les constructions d'annexes aux logements dans les zones agricoles ou naturelles

2/ Intégrer des documents supra-communaux suivants : Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Vignoble Nantais et le programme local de l'habitat de la Communauté de Communes de Sèvre-et-Loire.

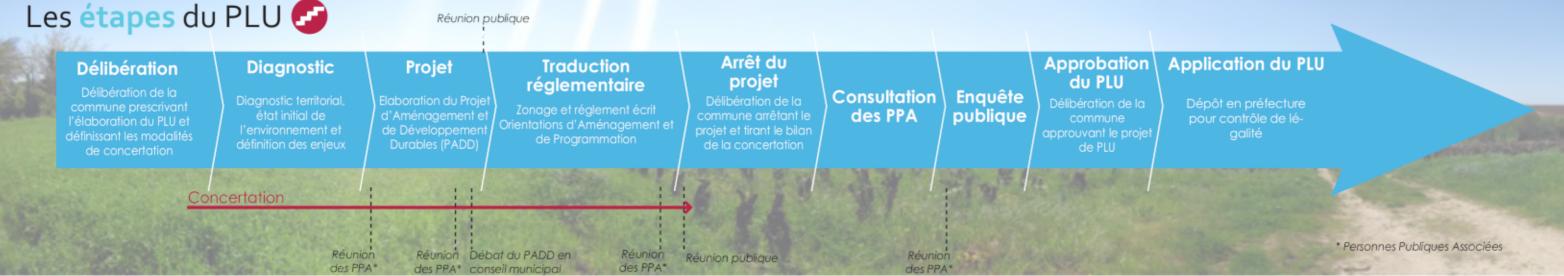
3/ Intégrer les thématiques suivantes :

Le contournement routier Aigrefeuille-Clisson;

- La définition de nouvelles orientations pour le bourg (logement, dyanmisation commerciale, création de liaisons piétonnes, mise en place de nouveaux emplacements réservés);

- La réflexion sur un zonage spécifique plus adapté pour les vilages, dont la prise en compte des problématiques environnementales et la création de continuités cyclables entre les villages et le bourg ;

 La mise à jour du diagnostic agricole ; Une réflexion sur les changements de destination des anciens bâtiments agricoles.



Diagnostic territorial



Chiffres clés du territoire communal



2764 habitants en 2015



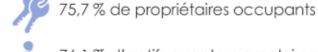
2,6 personnes par ménage en 2015



1127 logements en 2015



54,2 % de logements de 5 pièces et



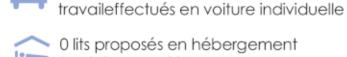
76,1 % d'actifs ayant un emploi en 2015 Un taux de chômage de 7,8%



1 zones d'activités économiques sur le



87,1 % des déplacements domicile



O lits proposés en hébergement touristique en 2014



1 médecins généralistes et 2 infirmiers présents sur la commune



Équipements et services en centre bourg, à moins de 10 min à pied de l'église

Analyse urbaine et historique de Mouzillon

Architecture italienne avec des arches, des tours, des cours intérieures. Cette influence vient du renouvellement urbain passé après les Guerres de Vendée. Les couleurs et formes sont directement inspirés des maisons rustiques toscanes.

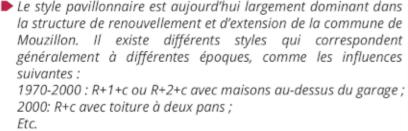


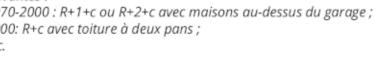
l'impulsion des frères Cacault (architectes) qui suite à un voyage en Italie adoptèrent l'architecture toscane. Les villes proches de Clisson suivirent le pas lors de leur reconstruction.



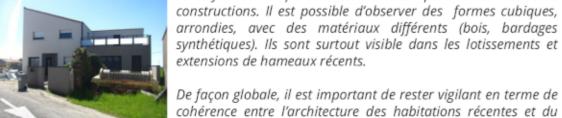
Le bâti traditionnel typique du Vignoble va de pair avec l'urbanisation sous une forme d'îlots homogènes (matériaux, toits, alignement à la voie). On retrouve ce type de maisons sous plusieurs formes (maisons de bourg, maisons rurales) dans le bourg de Mouzillon et dans les hameaux, les

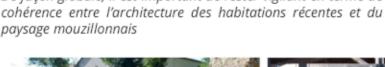
matériaux utilisés étant souvent le schiste, le calcaire et le granit, les toits étant systématiquement couverts par des tuiles «canal».



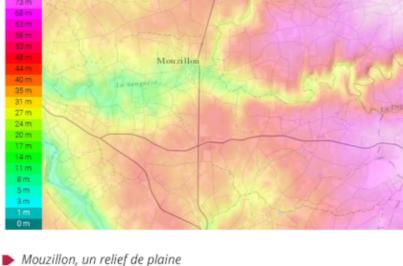








Le milieu physique La ressource en eau



 Le relief du Pays du Vignoble Nantais est essentiellement un relief de plaine d'une altitude toujours inférieure à 100 mètres. Le territoire a été façonné par le réseau hydrographique grâce à la présence des cours d'eau.

· Au-delà de la vallée, la topographie se résume à de douces ondulations, la partie Sud de la commune s'apparentant à un plateau régulier. Mouzillon a donc un relief vallonné mais doux qui offre un cadre de

vie de qualité.

L'eau au cœur du territoire : La Sanguèze:

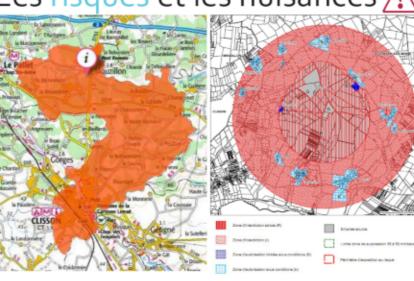
L'état initial de l'environnement

 Principal cours d'eau de la commune qui passe au Nord-Est de la limite communale. C'est un affluent de la Sèvre nantaise en rive droite et sous affluent de la Loire. Actuellement les eaux de la Sanguèze sont classées en deuxième

catégorie piscicole avec un taux de mortalité élevé de la faune Le PLU doit donc prendre en compte les objectifs du SAGE pour

ces projets lies notamment à l'éau et à sa qualite

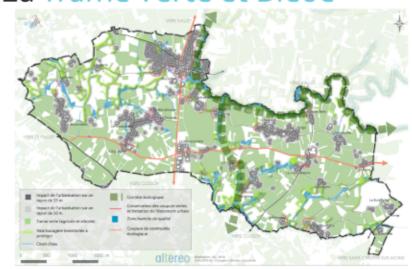
Les risques et les nuisances 1



Réduire l'exposition aux risques et nuisances Technologiques : Concerné par les risques lié aux produits explosifs. risque d'incendie qui gère des flux thermiques ainsi que des émissions de composés toxiques. Mouzillon n'est pas concerné par le risque de mouvement de

· N'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risques

La Trame Verte et Bleue

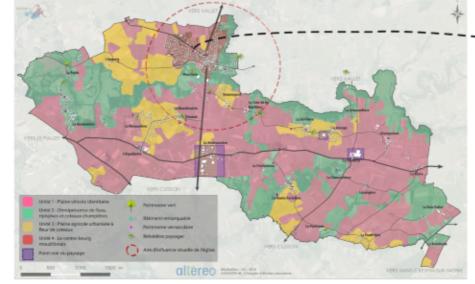


Préserver et valoriser la biodiversité :

· La commune possè une trame verte et bleue qui tient compte des cœurs de biodiversité majeurs et annexes, les cours d'eau, les zones humides, le bocage et les boisements. L'objectif est de sauvegarder la qualité environnementale du

territoire, ce qui participe au renforcement de la qualité de vie de ses habitants, travailleurs et touristes.

Les unités paysagères du territoire

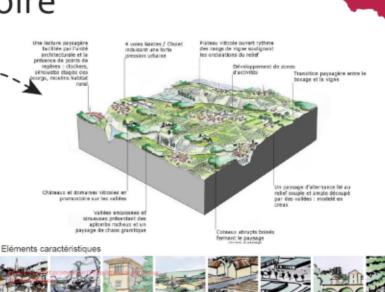


Préserver et valoriser le paysage :

· Territoire essentiellement agricole, Mouzillon est une commune rurale qui se compose d'espaces agricoles avant tout viticoles et d'espaces artificialisés. << Plateaux viticoles >>, éléments structurant du paysage

 Quatre unités de paysage peuvent être distinguées sur le territoire communal : La plaine viticole identitaire, L'omniprésence de l'eau, ripisylves et coteaux champêtre, Plaine agricole urbanisée à fleur de coteaux et enfin le centre bourg mouzillonais

·Les enjeux paysagers concernant à la conservation de « l'identité viticole », « menacée » par des types de cultures différents ainsi que par la déprise et l'apparition de friches sur le territoire.



Un paysage viticole de caractère à préserver dans le cadre du PLU de Mouzillon en pleine évolution urbaine.



Les champs de vignes sont des éléments patrimoniaux qui marquent et soulignent la douceur des vallonnements du







L'histoire s'exprime partout sur le territoire communale, notamment par le biais du bâti et du partimoine dit «vernaculaire». Ainsi, on trouve l'église St. Martin, véritable point de repère à Mouzillon, depuis son éperon rocheux qui la rend visible depuis la campagne environnante. Elle fut construite en 1873, les guerres de Vendée n'ayant pas épargné l'église précédent, située où se trouve l'actuelle mairie. De la même façon, le pont « gallo-romain » est un vestige incontournable de Mouzillon. Bien qu'il ne date pas de l'époque gallo-romaine et que son architecture soit typiquement moyenâgeuse, il reste très probable qu'une route romaine y passait et que le gué ait été consolidé par les romains.

Des calvaires, cadrans solaires et des fours communaux sont égalements présents sur le territoire communal. En ce qui concerne les fours, il est existe 14, dont 2 rénovés ces dernières années. Historiquement c'est avec la multiplication des boulangeries qui a fait que les fours ruraux

ont été peu à peu abandonnés.